

PU101 - Moyens d'expression - 1B

2019 / 2020 - **Publicité** (Domaine des arts plastiques visuels et de l'espace)

Description de l'UE :

PU101 : 12 crédits / 240 pds / 180 h / Français

UE optionnelle : Non

Responsable de l'UE : Julien Englebert

Période : Annuelle

Secrétaire de jury : LIAKHOV Martine

Activité(s) d'apprentissage de l'UE :

	Crs	Hrs	Pond totale
Dessin dessin et moyens d'expression Englebert Julien	12	180	240

Acquis d' apprentissage intermédiaire :

Au terme de cette UE l'étudiant est capable de :

- Traduire la réalité en reproduisant les éléments essentiels pour une bonne compréhension du sujet en appliquant les notions théoriques et techniques du dessin
- Gérer les différentes étapes de la réalisation de son dessin
- Donner de la force à son dessin par l'utilisation des contrastes dans le but de présenter des roughs de qualité

Calcul de la note de l'unité d'enseignement :

Cette unité d'enseignement étant composée d'un seul cours, la note finale correspond au résultat obtenu pour ce cours. La pondération appliquée au premier et au second quadrimestre est annoncée dans le tableau descriptif de l'UE.

Contribution à notre profil d'enseignement (référentiel interne)

Cette unité d'enseignement participe au développement des compétences :

C4 - Rechercher, développer et proposer des pistes créatives

- Explorer et sélectionner des références pertinentes
- Expérimenter les différents procédés de créativité d'expression
- Critiquer ses choix et envisager des pistes divergentes
- Engager un choix conceptuel
- Transcrire le concept sous forme de rough

C5 - Réaliser les projets des concepts

- Choisir et exploiter les techniques et technologies adéquates
- Appliquer les codes, règles et langages de communication afin d'assurer l'efficacité
- Décliner le concept et l'adapter au(x) support(s)

C9 - Nourrir sa curiosité, son ouverture d'esprit et sa culture artistique

- Cultiver ses références artistiques
- Développer ses facultés d'observation
- Questionner le monde contemporain
- Construire une démarche artistique
- S'ouvrir à des champs variés d'émotion, de sensation et de réflexion

Dessin dessin et moyens d'expression > Publicité

Professeur : Englebert Julien

Objectifs :

L'objectif est d'amener l'étudiant à analyser et synthétiser la réalité d'après observation, suivant différentes méthodes pour en dégager les grandes lignes.

Contenu :

L'élève apprendra à :

- Distinguer l'essentiel du détail, d'après documents (dessins, photographies...) afin de donner rapidement à ses réalisations de l'attrait et du caractère.
- Développer le sens de l'observation
- Respecter les proportions

Méthode d'enseignement et d'apprentissage :

L'étudiant sera essentiellement 'actif' et conscient de son propre apprentissage grâce au principe d'essais-erreurs, Le travail est individuel autour d'exercices spécifiques et le suivi individuel ou collectif au moyen de mises en commun.

Bibliographie :

- B.Barber, *12 leçons pour apprendre à dessiner*, Marabout, 2015.
- Peter Gray, *Apprendre à dessiner*, evergreen, 2007.
- *Le Dessin, les principales techniques, les gestes*. Editions Atlas, 2007.
- Bert Dodson, *Les clés du dessin*, Ulysseédition, 1991
- G.Krisztian & N.Schlempp-Ulker, *Croquis au marqueur*.
- Gabriel Martin Roig, *Les Fondamentaux du croquis*, Gründ, 2004.

Mode d'évaluation pratiqué et charte :

- Evaluation continue en classe sous forme de critique individuelle et collective
- Evaluation sommative et individuelle en janvier (50%) et en juin (50%).

Règlement:

Tout étudiant dont la fréquentation aura été irrégulière pourra se voir refuser l'inscription à la session d'examens et des évaluations artistiques (voir le règlement particulier des études).

Les travaux non supervisés en classe ne seront pas évalués.

Un travail non rentré dans les délais sera sanctionné (premier retard : -50%, après : 0).

Il revient à l'étudiant de faire parvenir un travail au professeur en cas d'absence le jour de la remise.

En cas de maladie justifiée, l'étudiant remettra le travail au premier cours suivant l'absence.

L'étudiant présentera au professeur le document justificatif relatif à toute absence avant de le remettre à l'accueil.

Le seuil de réussite est placé à 10/20.

Ce cours ne peut pas être présenté en 2e session.